Panneau Obligatoire - EPI - Protection obligatoire des mains

Référence : A2180128



DESCRIPTION :

- Panneau d’obligation "Protection obligatoire des mains"

- Indique le port obligatoire de gants de protection
- Idéal pour zones industrielles et de manutention
- Disponible en vinyle adhésif ou PVC rigide
- Utilisation intérieure ou extérieure selon le matériau
- Plusieurs dimensions pour une visibilité optimale

INFORMATION PRODUIT

Panneau EPI "Protection obligatoire des mains"

Renforcez la sécurité de vos espaces professionnels avec ce panneau d’obligation **"Protection obligatoire des mains"**. Il signale clairement les zones où le port de gants de protection est indispensable afin de **prévenir les coupures, brûlures ou contacts dangereux**.

Adapté aux environnements industriels, logistiques ou techniques, ce panneau contribue à **réduire les risques d’accident** et à garantir le respect des consignes de sécurité.

Une signalisation essentielle pour la protection des opérateurs

Ce panneau permet de :

- Identifier immédiatement les zones nécessitant le port de gants
- Imposer le respect des équipements de protection individuelle
- Limiter les risques liés aux manipulations dangereuses
- Sensibiliser efficacement collaborateurs et intervenants

Son pictogramme normalisé assure une **compréhension rapide et universelle**.

- **Vinyle souple (auto-adhésif)** : idéal pour une installation rapide en intérieur
- **PVC laminé** : robuste et durable, adapté à une utilisation intérieure et extérieure

Ces matériaux offrent une excellente résistance aux conditions d'utilisation intensives.

Formats adaptés pour une visibilité optimale

Plusieurs dimensions sont proposées pour s'adapter à votre environnement :

- Ø100 mm
- Ø200 mm
- Ø315 mm
- Ø400 mm

Le choix dépend de la distance de lecture et de la configuration de vos espaces.

Caractéristiques techniques

- Type de produit : Panneau d'obligation EPI, Format : Rond, Coloris : Bleu avec pictogramme blanc
- Matériaux : Vinyle souple (auto-adhésif), PVC laminé
- Fixation : Vinyle (adhésif), PVC (vissage ou double-face)
- Dimensions : ø100 mm, ø200 mm, ø315 mm, ø400 mm
- Utilisation : Vinyle (intérieur), PVC (intérieur / extérieur)

Pourquoi choisir ce panneau ?

- Protège efficacement contre les risques liés aux manipulations
- Assure une signalisation claire
- Installation simple et rapide
- Matériaux résistants pour une durabilité optimale

Pour en savoir plus sur comment optimiser la sécurité de vos collaborateurs, n'hésitez pas à explorer notre sélection de signalétique EPI. Pour une signalisation adaptée à chaque contexte particulier de votre entreprise, découvrez également nos solutions pour entrepôts et notre signalétique spécialisée pour l'industrie.

Information importante : cet équipement participe à la prévention des risques et doit être choisi en cohérence avec les spécificités de votre site et de votre activité.

Tableau des déclinaisons possibles

Réf. A2180128 Modèle - Vinyle Souple Autocollant, Diamètre - 100 mm

Réf. A2180228 Modèle - Vinyle Souple Autocollant, Diamètre - 200 mm

Réf. A2180328 Modèle - Vinyle Souple Autocollant, Diamètre - 315 mm

Réf. A2180428 Modèle - PVC 2 mm, Diamètre - 200 mm

Réf. A2180528 Modèle - PVC 2 mm, Diamètre - 315 mm

Réf. A2180628 Modèle - PVC 2 mm, Diamètre - 400 mm